



## Taux sur un crédit immobilier

Par **cyann48**, le **03/05/2011** à **06:07**

Bonjour,

Nous avons fait les démarches pour un crédit immobilier en décembre 2010, simulation à été faite avec la banque sur un taux de 3.40%.

Tous les papiers pour l'élaboration du crédit on été fournis avant janvier 2011, la construction de la maison à été signé en décembre aussi.

Ayant un apport personnel les travaux ont commencés au plus vite pour bénéficier de notre bien au plus vite.

A ce jour le dossier de financement n'a toujours pas été fait malgré de nombreuses relances de notre part.

Après RDV avec le responsable d'agence pour écarter la personne qui devait s'en occuper, on apprend que le taux de financement auquel on peut prétendre à ce jour est de 3.95% car depuis les taux ont fortement augmentés. Quel recours peut on avoir dans ce cas. Que faire car sur 25 ans cela va nous couter 15000 euros de plus.

Merci de votre réponse.